



Le 06 JUIL 2021

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux dispositions des articles L 2121-9 et L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire d'Aulnay-Sous-Bois a l'honneur d'informer les habitants qu'un Conseil Municipal se réunira le **LUNDI 12 JUILLET 2021 à 20H00**.

Eu égard aux circonstances exceptionnelles que nous traversons, la réunion du Conseil Municipal se déroulera à titre exceptionnel A L'ESPACE PIERRE PEUGEOT (Boulevard André Citroën).

En application de la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire, et du décret n° 2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de la crise sanitaire dans sa version issue du décret n° 2021-782 du 18 juin 2021 la séance se déroulera sans que le public ne soit autorisé à y assister, le caractère public de la réunion étant réputé satisfait lorsque les débats sont accessibles en direct au public de manière électronique. Conformément aux dispositions portant sur les mesures d'hygiène et de distanciation sociale imposées par les textes, le port du masque est obligatoire.



Bruno BESCHIZZA